



Employeurs  
Salariés  
Jeunes  
Familles



ASTRIA, acteur engagé du logement social,  
vous propose...

## 2 AIDES GRATUITES

1

### L'avance LOCA-PASS®

**Un financement gratuit du dépôt de garantie.**  
ASTRIA vous avance le dépôt de garantie demandé par le bailleur, remboursable par mensualités de 20 € minimum.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

2

### La garantie LOCA-PASS®

**Une caution gratuite "loyer et charges".**  
ASTRIA se porte caution en garantie de paiement du loyer et des charges pendant les 3 premières années du bail\*.

\*sous conditions



## L'AIDE MOBILI-JEUNE®

### Les bénéficiaires

#### Les jeunes

- de **moins de 30 ans en formation professionnelle**,
- sous contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'alternance dans une entreprise du secteur privé non-agricole,
- percevant un **revenu inférieur ou égal au SMIC**.

### Caractéristique de l'aide

L'aide prend en charge **gratuitement** une partie du loyer de **10 à 100 € mensuels pendant 3 ans maximum**.



## Aon Assurances

**AON**

Une **assurance multirisque habitation** pour des locataires avec **AON Assurances**

- Une offre avantageuse et complète avec des tarifs négociés en fonction des zones géographiques et du nombre de pièces.
- Des options possibles pour couvrir le locataire et ses proches.

### Avantages :

- Tarif préférentiel.  
avec le code : ASTRIA
- Souscription simple et rapide.

## Le **CONSEIL EN FINANCEMENT**

### Le principe

**ASTRIA** aide les salariés ayant un projet immobilier dans le montage financier de leur opération.

### Un service gratuit, objectif et personnalisé

Des professionnels de l'immobilier et du financement à leur écoute.

- Un **conseil gratuit, objectif, personnalisé** et indépendant de tout organisme financier.
- Une sélection de **prêts compétitifs** à des conditions privilégiées.
- Un interlocuteur unique pendant toute la réalisation de votre financement.



ASTRIA Services – Courtier – ORIAS n° 09 047 344

## Les PRÊTS ACQUISITION

### Le principe

**Le prêt ACCESSION Action Logement** est un prêt complémentaire sous conditions pour acquérir ou construire votre résidence principale après accord de votre employeur.

### Les opérations financées

- ✓ La construction ou l'achat dans le neuf,
- ✓ L'achat dans l'ancien sans travaux.



Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Ces prêts sont octroyés :

Sur accord du responsable Action Logement en fonction d'une enveloppe annuelle dont dispose l'entreprise et au regard des critères internes

Montant	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
Minimum	15 000 €	15 000 €	7 000 €	7 000 €
Maximum	25 000 €	20 000 €	15 000 €	10 000 €
Durée : 20 ans maximum				

## Nature du projet

- Acquisition d'un terrain à bâtir (construction dans les 4 ans)
- Construction d'une maison individuelle
- Acquisition d'un logement neuf
- Acquisition d'un logement ancien sans travaux



**MAJORATION DE 10.000 € : pour les salariés en mobilité de moins de 24 mois, les salariés en accession sociale, les sortants du parc HLM en zone A et B1, les jeunes de moins de 30 ans**

**Taux au 01/01/2015 : 1,00% hors assurance**

## En fonction de la réglementation

Conditions d'éligibilité

- Achat résidence principale
- Respect des plafonds de ressources PLI
- Respect des normes énergétiques A,B,C ou D

## *Plafonds de ressources 2015 PLI (Prêt Locatif Intermédiaire) (Revenu fiscal de référence)*

Catégories de ménages	Zone A bis	Zone A	Zone B1	Zones B2 et C	DOM*
Une personne seule	36 971 €	36 971 €	30 133 €	27 120 €	27 263 €
2 personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages	55 254 €	55 254 €	40 241 €	36 216 €	36 408 €
3 personnes ou une 1 seule avec 1 personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge	72 433 €	66 420 €	48 393 €	43 554 €	43 333 €
4 personnes ou une 1 personne seule avec 2 personnes à charge	86 479 €	79 558 €	58 421 €	52 579 €	52 858 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge	102 893 €	94 183 €	68 725 €	61 853 €	62 180 €
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge	115 782 €	105 985 €	77 453 €	69 707 €	70 076 €
Par personne supplémentaire	+ 12 900 €	+ 11 809 €	+ 8 641 €	+ 7 775 €	+ 7 818 €

\* DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte

**Jeune ménage** : couple marié ou vivant en concubinage ou lié par un PACS dont la somme des âges des deux conjoints n'excède pas 55 ans, sans personne à charge.



## Le PRÊT RELAIS MOBILITÉ

### Le principe

Un prêt pour les **salariés propriétaires** qui changent de résidence principale dans le cadre d'une **mobilité professionnelle** (mobilité, nouvel emploi...).

### Caractéristiques de l'aide

**Jusqu'à 150 000 €**  
À taux préférentiel sur **2 ans maximum !**



Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

## Vinci Immobilier



Une offre de programmes neufs à des conditions privilégiées avec **VINCI Immobilier**.

- Pour **acheter** sa résidence principale.
- Pour **investir** dans un logement locatif.



### Avantages :

- Frais de notaire offerts, soit 2 % d'économie sur le prix d'acquisition.
- Des logements à TVA réduite.

## Les prêts Travaux

### Le principe

Un prêt pour améliorer, embellir la résidence principale, à un taux avantageux.

### Les différents prêts travaux

- Le prêt amélioration et embellissement
- Le prêt amélioration de la performance énergétique
- Le prêt copropriétés dégradées
- Le prêt agrandissement
- Le prêt pour l'adaptation du logement des personnes handicapées

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



## Le CIL-PASS MOBILITÉ®

### Le principe

**Vous êtes en mobilité professionnelle et vous devez changer de logement...**

Comment trouver rapidement un logement sur votre nouveau lieu d'habitation ?

**ASTRIA** délivre la prestation CIL-PASS mobilité et vous **accompagne en prenant en charge la recherche de votre nouveau logement.**



### Les avantages

- ✓ Un accompagnement adapté à chaque situation,
- ✓ Des visites accompagnées,
- ✓ Une aide aux formalités administratives,
- ✓ Une prestation financée par l'aide MOBILI-PASS®.

## L'AIDE MOBILI-PASS®

### Le principe

Aide en faveur des salariés en mobilité professionnelle destinée à couvrir une double charge de logement ou des dépenses connexes au changement de logement.

### Les opérations finançables

- La prestation d'ASTRIA pour la recherche du nouveau logement,
- La double charge de logement,
- Les dépenses liées au changement de logement engagées sur le site d'arrivée.



Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



## Les Gentlemen du Déménagement



Une aide au déménagement avec  
**Les Gentlemen du Déménagement.**

- Des spécialistes du déménagement avec 160 agences et plus de 35 000 déménagements par an en France.
- Une offre avantageuse et complète dans des délais très rapides.



### Avantages :

- Grille tarifaire préférentielle avec réduction de 15 à 20 %.
- Extranet dédié, accessible 24/24h, 7/7j afin de suivre le déroulement de votre dossier. Numéro unique.



## Le CIL-PASS ASSISTANCE®

### Caractéristiques de l'aide

Vous êtes confronté à des difficultés vous empêchant de régler votre loyer ou de rembourser vos prêts immobiliers...

**ASTRIA ASSISTANCE accompagne les salariés dans la recherche de solutions.**

### Caractéristiques de l'aide

- **Des conseillers sociaux à l'écoute des salariés** en toute confidentialité.
- **Des aides financières adaptées** mises en place après expertise sociale.
- **Un réseau d'experts sélectionnés** pour leurs compétences sur l'ensemble du territoire.



- Le maintien dans le logement des locataires et accédants à la propriété, la prévention des expulsions
- Les conséquences du surendettement
- Les situations d'urgence:
  - Rupture d'hébergement, conflits familiaux, violences, sinistre, décès ...
- L'accès au logement des ménages fragiles cumulant les difficultés (statuts précaires, ressources faibles, logement inadapté, ...)
- et plus généralement dans tous les cas où le maintien dans le logement est mis en péril ou l'accès au logement problématique, à condition que le salarié ait manifesté sa volonté d'avoir recours au service et que sa situation ne relève pas d'une volonté délibérée.

## Les **RÉSIDENCES TEMPORAIRES**

### Le principe

Les résidences temporaires, des logements meublés avec services pour les jeunes salariés.

Grâce à ses partenariats, **ASTRIA** vous propose une solution adaptée \*

\*sous conditions

### Les avantages

- ✓ Des conditions financières **attractives**,
- ✓ Des modalités d'admission **souples**,
- ✓ Des services **complémentaires**,
- ✓ Des logements **adaptés**.

